Paris, le 13 juillet 2016

à Madame la Ministre du travail, de l’emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

à Madame la Secrétaire d’Etat chargée de la formation professionnelle et de l’apprentissage

copie à :

Monsieur le Ministre des finances et des comptes publics

Monsieur le Secrétaire d’Etat chargé du budget

Mesdames les Ministres,

Le Comité paritaire national interprofessionnel pour l’emploi et la formation (COPANEF) recueille des informations inquiétantes sur les rencontres qui ont lieu ces derniers jours avec la mission d’évaluation de la capacité financière des OPCA que vous avez commanditée le 18 avril dernier conjointement aux ministres des finances et du budget..

Tous les inspecteurs rencontrés annoncent clairement que leur objectif est de trouver 400M€ pour la formation des demandeurs d’emploi et demandent explicitement à chaque OPCA la somme qu’il pourrait consacrer à cet objectif, à défaut, le contrôle s’effectuerait à charge. Les propos du commissaire du gouvernement lors du conseil d’administration du FPSPP du 30 juin dernier ont semblé corroborer cette éventualité.

Alors que les partenaires sociaux ont fait un effort conséquent dans l’annexe financière du FPSPP pour 2016 à un niveau (1,6 Mds€) que vos services considéraient début janvier comme difficilement atteignable, une telle perspective pour 2017 est incompréhensible. Elle l’est d’autant plus que le législateur nous a confié la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle qui mobilise l’ensemble de ses parties prenantes, au premier rang desquelles les partenaires sociaux, et dont les résultats doivent favoriser l’accès à la formation pour tous, demandeurs d’emplois, bien entendu, mais aussi, notamment, salariés peu qualifiés ou travaillant dans les petites et très petites entreprises…

Au moment où les partenaires sociaux s’investissent à tous les niveaux dans le déploiement du plan « 1 000 000 » au profit de la formation des demandeurs d’emploi, une telle décision irait à l’encontre de sa réalisation dans lequel tous les dispositifs de formation et d’insertion professionnelle financés par les fonds collectés par les OPCA sont mobilisés.

Le COPANEF a entamé les discussions avec la DGEFP pour préparer dès septembre l’annexe financière 2017. A aucun moment lors de notre premier échange préparatoire avec la déléguée générale le 21 juin dernier, nous n’avons émis de réserve sur l’investissement du FPSPP vers les demandeurs d’emploi. Notre seule préoccupation porte sur la réforme de la R2F qui doit maintenant être engagée rapidement.

Les partenaires sociaux ont décidé de tout mettre en oeuvre pour que l’annexe financière 2017 du FPSPP soit signée en octobre 2016 pour permettre enfin un déploiement de toutes les mesures dès le 1er janvier 2017.

Pour ne pas développer une suspicion sur vos intentions budgétaires 2017 à l’endroit des OPCA et du FPSPP, ni hypothéquer la négociation de l’annexe financière 2017, nous vous demandons de confirmer que vous n’envisagez pas une ponction sur les fonds de la formation professionnelle.

Dans l’attente de votre réponse, recevez nos plus respectueuses salutations

